

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/13/Add.1
11 août 1998

(98-3155)

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

EXAMEN, CONFORMEMENT A L'ARTICLE 24:2, DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA SECTION DE L'ACCORD SUR LES ADPIC RELATIVE AUX INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

Liste de questions

Addendum

À sa réunion du 16 juillet 1998, le Conseil a pris note des questions reproduites en annexe, qui ont été communiquées par le Mexique et est convenu qu'elles seraient incluses dans la Liste de questions, au document IP/C/13. Les Membres qui ont déjà l'obligation d'appliquer les dispositions de la Section relative aux indications géographiques sont invités à communiquer leurs réponses pour le 16 novembre 1998, étant entendu que les autres Membres pourraient aussi le faire s'ils le souhaitent.

Les quatre questions du Mexique devraient être ajoutées aux sections B, A, F et B de la Liste respectivement, étant entendu que, conformément au document IP/C/13, les Membres qui répondent aux questions sont libres de grouper leurs réponses selon qu'ils le jugent approprié compte tenu de leurs systèmes nationaux.

ANNEXE

**EXAMEN, CONFORMEMENT A L'ARTICLE 24:2, DE L'APPLICATION DES
DISPOSITIONS DE LA SECTION DE L'ACCORD SUR LES ADPIC
RELATIVE AUX INDICATIONS GEOGRAPHIQUES**

Liste de questions

Addendum

Les questions suivantes devraient être ajoutées à la Liste de questions annexe question